



## Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

22-23 juin 2022, Genève

---

# Appel au respect de l'action humanitaire neutre et impartiale

---

Nous sommes alarmés par les immenses souffrances humaines causées par les conflits armés, la violence, les catastrophes et les autres crises qui frappent le monde aujourd'hui. Les niveaux de violence et de destruction ainsi que l'ampleur des déplacements, combinés à des facteurs de vulnérabilité convergents – notamment les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement – , aggravent sensiblement les besoins humanitaires dans le monde.

La sécurité et le bien-être des populations touchées, en particulier des personnes vulnérables et de celles qui ont besoin de protection et d'assistance, sont au cœur de nos préoccupations.

Nous sommes également de plus en plus préoccupés par les multiples obstacles qui entravent la fourniture de secours et l'accès des acteurs humanitaires neutres et impartiaux, y compris le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement). Il est particulièrement inacceptable que ces acteurs continuent d'être la cible d'actes de violence et de menaces, notamment de nouvelles formes d'abus et de pressions telles que les cyberattaques et les informations erronées ou mensongères. Ces menaces compromettent gravement la sécurité et la dignité des travailleurs humanitaires et des personnes auxquelles ils viennent en aide, leur capacité à porter assistance aux populations les plus vulnérables, ainsi que la protection des individus et de leurs données personnelles.

À l'occasion du Conseil des Délégués de 2022, qui réunit toutes les composantes du Mouvement, nous :

- exprimons notre détermination à poursuivre nos efforts pour réduire le risque que des crises surviennent et atténuer leur impact humanitaire, ainsi qu'à renforcer nos capacités, au niveau tant local qu'international, à mener une action efficace et responsable ;
- sommes convaincus de la pertinence et de la valeur de l'action humanitaire neutre, impartiale et indépendante lorsqu'il s'agit de fournir des services efficaces et d'apporter une réponse adéquate aux besoins humanitaires, en particulier ceux qui se font sentir dans des contextes marqués par une forte polarisation ou par des contestations territoriales ou d'autre nature ;
- réaffirmons notre attachement aux Principes fondamentaux du Mouvement en tant que base commune de notre action consistant à apporter protection et assistance aux populations qui en ont besoin, dans un esprit caractérisé par la solidarité, la tolérance, la non-discrimination et le respect de tous les êtres humains ;
- demandons aux États, en leur qualité de Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève et de membres de la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de s'acquitter de la responsabilité qui leur incombe de soutenir l'action du Mouvement et de respecter en tout temps l'adhésion de toutes les composantes du Mouvement aux Principes fondamentaux ;
- demandons aux États et aux autres parties prenantes, sur la base de ce qui précède, de prendre des mesures proactives pour préserver l'action humanitaire fondée sur des principes et faciliter la fourniture de secours humanitaires aux populations qui en ont besoin, notamment de parer, mettre un terme et remédier aux attaques délibérées et injustifiées, aux abus et aux pressions qui portent atteinte à l'intégrité physique, psychologique et numérique ainsi qu'à la réputation de ces populations et des organisations, volontaires et travailleurs humanitaires qui s'emploient à leur venir en aide.